



**Inventaire historique et archéologique des communes
de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"**

*Compilations de données et de textes
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

PLANCHES-EN-MONTAGNE (Les)

**A - Structures et vestiges
préhistoriques, archéologiques et historiques**

- ❶ Voie reliant le Grandvaux au val de Mièges
- ❷ Tertre baptisé la Fosse à Tiberez qui pourrait être un tumulus
- ❸ Ancien relais de diligences
- ❹ Église des 17^{ème} et 18^{ème} siècles
- ❺ Grotte dite « grotte des Curés »
- ❻ Voies anciennes : gué sur la Saine
- ❼ Aménagements romains dans l'hypothèse « Alésia »

Les numéros renvoient à des localisations sur cartes

B - Sources bibliographiques

BERIOT Marin	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 19 (1999) & N°20 (2000)
BERGER Jacques	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 19 (1999) & N°20 (2000)
LEJEUNE Raymond	Revue "Le Gaulois" N°4 (1973)
MUNIER Jean-Baptiste	Histoire des Foncines et du Canton des Planches (1882)
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - Département du Jura (1853-1858)

C - Extraits de textes publiés

Son nom, Villa de Pontibus, se rencontre pour la première fois dans une charte de l'an 1281, par laquelle Gaucher II de Commercy donna à l'abbaye de Saint-Claude les dîmes qu'il percevait dans différents lieux de la seigneurie de Château-Vilain. Il est certain cependant que cette contrée était habitée longtemps avant cette époque, car l'empereur Lothaire recensa déjà, de 852 à 855, l'église de Sirod, dont dépendaient les Planches, parmi les possessions de ce même monastère. Montliboz et le Châtelet sont désignés implicitement dans le même diplôme sous le titre générique de Protonacum ou la Chaux-des-Crotenay.

Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1857)



424 - Planches-en-Montagne (Les) (alt. 685-1021m ; 13,48 km²)

La commune de La Perrena (n° 410) a été rattachée aux Planches-en-Montagne en 1972. Commune du Haut-Jura implantée entre le plateau de Levier au nord et le val de Grandvaux, au sud ; elle est traversée par la Saine qui taille une cluse (la gorge de la Langouette) dans le massif de la Forêt de la Haute-Joux. Elle présente un "sol montagnoux qui est l'un des plus fertiles du canton" : A. Rousset, 1853-1858, 5 [1857], p. 98.

H. Carrez décrit une voie fréquentée déjà au VI^{ème} siècle reliant le Grandvaux au val de Mièges. Cette voie issue de la commune de Foncine-le-Bas emprunterait la cluse des Planches-en-Montagne par la côte de Malvaux puis se dirigerait sur La Perrena laissant à gauche la ferme des Prés de Crans : H. Carrez, 1909, p. 258-259.

② Au fond de la vallée de Poutin, sur le bord du Bief de la Croix, en face de la Noire Combe du Charbon, se trouve un tertre baptisé la Fosse à Tiberez qui pourrait être un tumulus protohistorique : Journal du jura, n° 48, 1861.

Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)



CAVERNE À L'OURS

Deux grottes, dans le canton des Planches, portent le nom de *caverne à l'ours*. L'une est située sur le territoire de la Chaux des Crotenay, en face de la Maison Neuve ; l'autre à Foncine le Bas, en face de Singe Renaud. Nul doute que cette espèce d'animal, avant les défrichements, n'ait hanté les sommets du Jura. Il semble même qu'elle s'y soit conservée pendant longtemps car non seulement ces dénominations de Baume à l'Ours l'indiquent, mais le père Joly, dans sa seconde lettre (page 7) dit : « *pendant que je desservais la paroisse de la Chaux des Crotenay, les habitants du village de Crans apportèrent au seigneur de cette paroisse deux petits ours qui venaient de naître, on les avait trouvés dans une tanière que la mère s'était pratiquée sous les racines d'un gros buisson. Six mois après, étant retourné dans ce lieu, on me fit voir un de ces petits qu'on avait apprivoisé : il était bien supérieur en grosseur, pour cet âge, au plus gros des ours qu'on promène dans les rues de Paris.* »

LA GROTTTE DE POUTIN

A une demi-heure de marche du village des Planches, à cinq kilomètres de Foncine-le-Haut, est la montagne de Poutin qui a eu son moment de célébrité, pour les particules de roche aurifère, qu'elle semblait laisser échapper de son sein.

Vers le sommet de cette montagne, vous voyez une excavation nommée *le Trou du Chapeau*, à cause de sa forme, ou, selon le vulgaire, parce que le fabuleux Gargantua y aurait réellement placé son chapeau.

L'orifice de ce trou présente la largeur d'un mètre cinquante centimètres sur autant de profondeur. Ce vestibule une fois franchi, vous trouvez un banc de rocher percé de deux ouvertures dont, si vous le permettez, nous appellerons l'une porte et l'autre fenêtre. La pièce souterraine dans laquelle vous pénétrez, n'est pas une brillante salle de gnomes. C'est un couloir qui n'a que 7,40 m de long sur 2,00 m de large, et 3,50 m de haut. Nulle concrétion n'en tapisse les parois et n'en décore la voûte. Recommandable par la sécurité qu'elle offrait aux pauvres proscrits, elle était l'une des premières haltes des émigrés et des déportés de 1791, lorsqu'ils avaient à traverser la ligne de nos frontières pour aller respirer en Suisse.

LA CAVERNE DU GRAND ROCHER

A peine osons-nous mentionner ensuite une autre excavation dans le même lieu, moins digne de remarque encore, et pourtant aussi digne de notre intérêt : la caverne du Grand Rocher, située à cent mètres environ de la précédente, n'est, à proprement parler, qu'un étroit et bien triste corridor qui n'aboutit à aucun appartement ; sa longueur est de cinquante pieds ; sa hauteur de trente, et sa largeur de vingt pouces le sol en est assez régulier dans sa pente. C'était aussi un bon gîte pour les prêtres et les nobles, qui n'y trouvaient pas, à la vérité, le confortable des hôtelleries, mais qui pouvaient y reposer leurs têtes menacées ailleurs de la hache révolutionnaire.

En venant des Planches à Foncine le Bas, si l'on suit la rivière du côté opposé à la

pittoresque et dangereuse route de Malvaux, on arrive, après avoir franchi le torrent du *bief de la Pisse* et le torrent du *Bief de la Ruine*, on arrive à un lieu appelé *le Bout du Monde*, parce qu'une ceinture de rochers à pic, l'entoure en demi-cercle, brisé seulement pour laisser passer la rivière qui s'élanche avec force pour produire une cascade fort pittoresque ; ce lieu est Infranchissable, le pêcheur seul a osé établir un sentier qui contourne *le Bout-du-Monde*, et qui vous conduit dans un lieu plus sauvage encore et plus sombre. Là, vous trouverez l'une des plus belles grottes du canton, tant par la position que par le grandiose des rochers à pic qui l'entourent, et par la rivière. qui semble en interdire l'accès. Du côté de Foncine le Bas, une ceinture de rochers se présente et laisse échapper la rivière par une fissure profonde, d'où elle se précipite par une cascade dans. le gouffre rond, dont la couleur glauque ajoute encore au sombre de ce sombre lieu. Du côté des Planches est *le Bout-du-Monde* décrit ; pour y arriver, la rivière traverse deux gouffres, celui de *la branche* et celui du *pont*, tous deux profondément creusés dans la pierre, et communiquant ensemble par un canal que l'eau s'est tracé dans le roc en le minant pendant une longue suite de siècles. Un pont naturel les sépare. Ce pont a cinq mètres de longueur, deux mètres de largeur. Tous comme un abîme rond, nous exposent leurs eaux verdâtres. C'est entre ces gouffres, en face de nous, sous le rocher si nu, si abrupt et si sauvage de *la Sauge-Renaud*, qui s'élève perpendiculairement au-dessus de la grotte, avec son aspect grandiose et effrayant, que s'offre la grotte.

Franchissons la rivière pour la visiter. Son ouverture a dix-huit mètres de longueur, cinq de hauteur, douze de profondeur. Au fond se présente un pilier qui la divise en deux. De chaque côté du pilier, arrive une source d'eau claire, limpide, fraîche et délicieuse à boire. En avant du pilier, au centre même de la grotte, une pierre apparaît en forme de table, entourée de sièges aussi de pierre : cette table a trois mètres de longueur et un mètre cinquante de largeur. La demeure a un gracieux portique qui permet à la lumière d'en éclairer toutes les parties, à l'exception des points d'où jaillissent les fontaines. Toutes les parties de cette grotte sont constamment sèches ; on n'y voit conséquemment aucune trace de stalactites et de stalagmites. L'intérieur en est donc fort agréable ; aussi, malgré la difficulté d'y pénétrer, les jeunes gens du voisinage, dans les beaux jours, lorsque les eaux de la rivière sont basses, vont y faire des repas et des fêtes ; et pendant que les jeunes nymphes qui les accompagnent en font les apprêts, eux se livrent à la pêche de cette truite délicieuse de la Sène qui, de la rivière, passe sur la table de la grotte, ce qui la rend plus délicieuse encore. Le repas s'anime, la gaie chansonnette s'élanche à travers les échos multipliés de la grotte et du cirque des montagnes ; elle se mêle au bruit retentissant de la cascade et aux mugissements des torrents, au murmure des ondes de la rivière. C'est délicieux : on dirait qu'une invisible fée est venue parer cet antre des plus brillantes fleurs de l'imagination, au milieu de ce gîte agreste et sauvage.

Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)



MINES DE CUIVRE

« Le village des Planches (dit le P. capucin Romain Joly (1), qui fut quelques années curé de la Chaux-des-Crotenay) a joui d'une réputation éphémère au sujet des mines. Les adjudicataires qui entendaient mieux le négoce que l'art d'extraire les métaux, se laissèrent éblouir par un hâbleur qui avait plus de science que de probité (2). Il est certain,

ajoute le religieux, qu'il y a une mine dans la montagne de Poutin, mais est-elle assez riche pour dédommager ceux qui la feront exploiter ? »

C'est par cette recherche qu'on aurait dû commencer. Lequinio ne paraît pas douter non plus de la présence d'une mine d'or à la montagne des Planches, mais il la dit peu fournie, et il suppose que des intrigues de cour, des jalousies, les petites passions d'un ministre, les faux calculs du cabinet royal, ont influé sur l'abandon de ce trésor naturel (3).

On a souvent pris des indices de cuivre pour des indices d'or : le potin, ou cuivre jaune, peut faire illusion.

Page 166 : La montagne de Poutin a laissé échapper quelques parcelles de sulfure de fer, qu'on a exploité pour de l'or.

(1) *Letl. sur la Franche-Comté anc. et mod.*, p. 59

(2) *On m'a assuré que cet industriel jeta furtivement un louis dans le creuset, pour faire croire à M. Oudet qu'il avait de véritables succès à attendre de son entreprise.*

(3) *Voyage dans le Jura, tome I^{er}, page 158*

Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)



LE CHATELET

Le Chatelet offre une pointe de rocher assez élevé sur laquelle on a construit une maison. Au pied de ce rocher passait un chemin très ancien qui venait aboutir à Morillon, sur la route de Salins à Saint-Claude : il est probable que ce lieu a pris le nom de Chatelet, du fortin, bâti pour la protection de ce chemin.

FERME DU CHATELET

L'autre point que nous avons essayé de tirer au clair est celui de la contrevallation Sud, c'est-à-dire en gros : la ligne Les Planches - Entre deux Monts. Prolongeant le grand "agger" naturel qui se trouve au pied de la ferme du Châtelet, dans la direction des Planches, nous avons découvert et étudié ce que les anciens du pays appellent encore aujourd'hui "*La voie Romaine des Planches au Châtelet*". Il se pourrait donc que nous ayons affaire à un ancien fossé de la contrevallation. Il est bordé de murs en gros appareil, mais ce qui est curieux pour un chemin, il est double au point où le terrain ne présente pas de défense naturelle. On le suit parfaitement du Châtelet jusqu'au pied du Château de la Folie. Il est probable que ce fossé s'étant comblé peu à peu, a ensuite servi de chemin.

Raymond LEJEUNE - "Le Gaulois" (1973)



CHATEAU DES SARRAZINS

M. Edouard Clerc cite dans l'arrondissement de Saint-Claude nombre d'autres dénominations sarrazines et il fait cette observation : « *Dans la Franche-Comté : les lieux à dénominations sarrazines sont en général dans le voisinage des voies romaines, souvent à une très grande proximité, à peine peut-on citer un exemple où elles s'en écartent d'une ou deux lieues.* » Nous trouvons aux Planches le château des Sarrazins, situé presque au bord de la route gallo-romaine qui passe à Bief-des-Maisons, les Chalêmes et la Perna, se dirigeant sur la Vieille-Vie-du-Grand-Vaux.

A peu de distance sur le haut de la colline de Roussillon, se trouvent les deux énormes pierres des Sarrazins, derrière ces blocs, on remarque des vestiges de retranchements et des traces de fossés qui indiquent des travaux militaires exécutés à une époque très

reculée.

Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)



VIEUX CHEMINS

Tout le commerce était entre les mains des juifs qu'on appelait Lombards ; ils arrivaient la balle sur le dos, vendaient à de hauts prix, ils parcouraient le pays en suivant les anciennes voies celtiques ou romaines, qui ont pris depuis eux le nom de *Fosses à Merciez*. Partout où l'on rencontre une espèce de route appelée *Fosse à Merciez*, il est présumable que c'est une ancienne voie celtique ou romaine, nous avons aux Planches *la Fosse à Tibéré*. M. de la Croix qui l'a visitée avec nous, pense que c'est une ancienne voie romaine.

Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)



ANCIEN CHEMIN DES PLANCHES À SIROD ET FOSSÉS

Avant leur départ, Messieurs Berthier et Potier m'ont tracé un programme de recherches et voici sur quels points et quels en sont les résultats :

1°) - Recherche de la liaison possible entre Les Planches et Crans, abstraction faite des routes actuelles. Pourquoi cette recherche ? Tout simplement parce que si l'on recherche, sur la carte ou la maquette, les endroits où l'armée de secours pouvait tendre la main aux Gaulois assiégés, l'on voit tout de suite qu'il y avait deux passages possibles :

- a) - Crans - Syam.
- b) - La Perrena - Les Planches.

Il fallait donc qu'il y ait une liaison facile entre ces deux points afin que les armées romaines puissent aller rapidement d'un point à l'autre en cas de besoin ; et c'est ce qui s'est passé lorsque César est allé au secours du Camp Nord.

Donc pour cette recherche, j'ai songé tout de suite à l'existence, autrefois, d'une route Les Planches - Sirod, dont il reste un vestige à l'entrée du village des Planches et qui est appelé "*ancienne route des Planches à Sirod*". Je suis allé voir sur l'ancien cadastre et j'ai vu cette route.

Je me suis rendu sur le terrain et assez facilement j'ai retrouvé les traces de cette route, qui devait être importante si l'on en juge par sa largeur qui atteint par endroit huit à neuf mètres ; j'ai pu la suivre jusqu'à l'ancienne gare de La Perrena, ensuite il semble que la route actuelle La Perrena - Crans emprunte l'ancien tracé de la route de Sirod. Il était donc possible qu'une liaison facile existât entre les deux villages, d'autant plus que le parcours est presque plat entre La Perrena et Crans. Mais en cherchant cette vieille route, je suis tombé sur des fossés et ces fossés sont antérieurs à la route car pour faire passer cette route il a fallu combler ces fossés. L'un de ces fossés fait près de 500 mètres de long. Largeur 4 à 5 mètres, profondeur jusqu'à plus de 2 mètres. Un autre fossé ayant plus de 2 mètres 50 de profondeur a été coupé par la route. Ces fossés sembleraient confirmer la possibilité d'un camp aux environs de la ferme des *Prés de Crans* c'est-à-dire près du

village de La Perrena.

Raymond LEJEUNE - "Le Gaulois N°4" (1973)



IMPORTANT CARREFOUR DE VOIES ANCIENNES

En mai 2003, alors que le feu président Jacques Berger m'avait chargé de prospecter la zone orientale des Grands Epinois et, par extension, celle du «Château de La Folie », sises toutes deux sur la commune des Planches-en-Montagne, j'eus la surprise de découvrir un important chemin-fossé. Passant au sud-est du pied du « Château » en décrivant un virage à angle droit, descendant vers la cuvette des Planches en traversant successivement la route des Planches à Entre-Deux-Monts (D 278), puis - peu après - celle des Planches à La Chaux-des-Crotenay (D 16), ce chemin-fossé passait au confluent de la Senge et du ruisseau de la source captée, pour finalement rejoindre le raccourci orienté vers l'est reliant les D 16 et D 127 au sud des Planches.

Au printemps 2004, en consultant le cadastre napoléonien de 1826 en mairie des Planches, j'eus la confirmation que ce chemin-fossé découvert l'année précédente était bien l'ancien chemin des Planches à Entre-Deux-Monts, nommé « Chemin n°1 des Planches à Entre-Deux-Monts » sur un plan parcellaire général de 1855 consulté aux archives départementales du Jura. Ainsi, pour moi, une liaison avec ce chemin était à rechercher à l'est.

Les érudits du XIXe siècle et du début du XXe siècle - comme Rousset ou Carrez - mentionnaient une très ancienne voie passant par la cluse des Planches, passage obligé reliant les plateaux du Grandvaux et de Levier. Ils s'appuyaient sur des études de terrain, mais aussi et surtout sur le fameux manuscrit des Pères du Jura - appelé Vila Patrium Jurensium (VPJ) - qui mentionnait la circulation des moines sur une voie allant de St Claude à Nozeroy. Pour H. Carrez (1909), cette voie passait par St Lupicin, Chaux-des-Prés, La Chaumusse, Fort-du-Plasne et les Planches-en-Montagne. De magnifiques murs anciens (ou « parcellaires fossiles » en archéologie), la bordant dans certains secteurs comme à la Cingernaux ou près du Lac à la Dame sur la commune de Foncine-le-Bas et aux Monnets sur celle de Fort-du-Plasne, attestent de son ancienneté. Même la « Carte archéologique du Jura » la reconnaît.

La question était alors de savoir à quel endroit précis cette voie, attestée, traversait la commune des Planches, site étonnant et remarquable permettant de franchir assez aisément d'un seul coup 2 plis du Jura! Le ter pli au nord de la commune: Montagne Ronde (ouest) et Côte Poutin (est) ; le 2e pli au sud-est: Côtes Malvaux (ouest) et du Bayard (est). L'ancienne route des Planches à Foncine, voie facile, qui circule dans la cuvette ne m'apparaissait pas très ancienne. Elle mène à un pont qui traverse la Saine sur des rives élevées. Ce pont, attesté aux XVe et XVIe siècles sur une carte de la baronnie de Chaux des Crotenay, ne devait certainement pas exister au VIe siècle où les rivières se traversaient plutôt à gué.

Fort de ces données, le 25 juin 2004 je partis à la recherche de ce fameux gué et, si possible, des traces de voies anciennes à ses abords. Je décidai de prospecter systématiquement la rive gauche de la Saine - du sud au nord - depuis la limite des

communes des Planches et de Foncine-le-Bas atteinte par un très beau sentier forestier partant du grand tournant de l'ancienne route de Foncine.

Après environ 20 minutes de marche sur un sentier champêtre de bord de rivière, emprunté généralement par les pêcheurs à la mouche, les bords très escarpés de la vallée s'abaissent progressivement jusqu'à presque entièrement disparaître en face du confluent de la Saine avec le ruisseau de La Pisse. La faible profondeur de la rivière à cet endroit, ainsi que sa largeur raisonnable, constituaient un gué idéal, avec même des traces d'entrée et de sortie de chemin des deux côtés du rivage. Prospectant attentivement le bosquet d'arbres situé quelques mètres à gauche, je découvris l'existence d'un vieux chemin encombré de bois mort menant directement à ce possible gué.

Poursuivant mes recherches, une quinzaine de mètres plus loin je découvris une véritable rampe aménagée commençant en léger virage pour se poursuivre à flanc de pente en une montée régulière d'une soixantaine de mètres, fort érodée par endroits par le cours des siècles. Elle me conduisit sur le rebord d'une grande terrasse alluviale, boisée à cet endroit, située au sud-est de la cote 762 (cf carte IGN 3326 ET au 1/25 000).

Je remarquai alors un gigantesque parcellaire fossile, décalé d'environ 7 mètres à gauche du rebord de la terrasse et parallèle à celui-ci, marquant la limite entre la partie boisée et un grand champ. La seule explication rationnelle à cet espace laissé libre pourrait être le passage d'une voie car, d'une part, il se trouve dans l'exact prolongement de l'axe de la rampe et, d'autre part, toutes les autres parties du rebord de cette grande terrasse alluviale dominant la Saine d'une quinzaine de mètres sont bordées au plus près par un gros mur. Ce parcellaire - je l'appelai parcellaire ouest - se prolonge ainsi vers l'ouest sur une cinquantaine de mètres dont la dernière partie, dégagée, est bordée par une haie de grands arbres. A l'endroit où ce parcellaire s'infléchit légèrement, à mi-chemin, part un mur, venant faire barrage à l'espace laissé libre pour une voie, créant une autre limite entre partie boisée et champ et allant bordurer la terrasse alluviale qui oblique ici au nord-ouest avec un angle d'environ 60°.

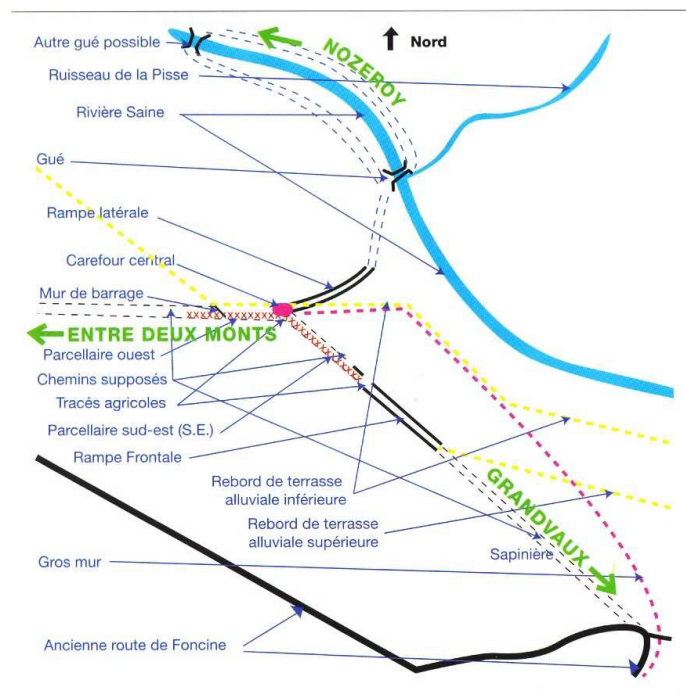
Je me rendis alors au bord du parcellaire ouest pour tenter de déterminer - en essayant de conserver sa direction - le tracé que devait emprunter l'ancienne voie (voie ouest) après qu'elle eut quitté son parcellaire. Je déterminai qu'elle devait rejoindre de biais l'ancienne route de Foncine. Etonnamment, le tracé correspondait exactement à une limite de parcelles que je repèrerai plus tard sur le cadastre napoléonien, limite séparant les parcelles n°199 (Champs du Long) et n°200 (Champs des Braques). En prolongeant la ligne passant par cette limite, je m'aperçus que l'on rejoignait le chemin d'Entre-Deux-Monts à l'endroit même où celui-ci se branche à la perpendiculaire sur l'ancienne route de Foncine. Il y a là une preuve manifeste que ce chemin ouest allait à Entre-Deux-Monts, certainement en relation avec le « grand Chemin » de la carte archéologique. Le lien était ainsi fait avec mes recherches de l'année 2003.

Revenant sur les lieux, le lendemain, je remarquai qu'à l'endroit précis où arrive la rampe sur la terrasse alluviale, un autre grand parcellaire - je l'appelai parcellaire sud-est - part en direction du sud-est, bordé lui aussi par une haie de grands arbres. Poursuivant mes recherches dans cette direction, je découvris - juste après la fin de ce parcellaire et une trouée agricole la présence d'une 2e rampe, parfaitement rectiligne, large d'environ 6 mètres, permettant de relier deux terrasses alluviales. Longue d'une cinquantaine de mètres environ, haute de plusieurs mètres par endroits, des deux côtés, sans hésitation anthropique, elle ne doit son existence que pour permettre le passage d'une voie, très

certainement importante. Je remarquai alors qu'en pointant ma boussole dans le prolongement de l'axe constitué par le parcellaire sud-est, puis la 2e rampe aménagée, j'arrivais pile dans le grand virage - vu la veille - de l'ancienne route de Foncine. La présence d'une sapinière touffue a malheureusement effacé toute trace de liaison. Représentés par un trait vert fin, les parcellaires ouest et sud-est sont très distincts sur la carte IGN.

Revenant au tout début du parcellaire sud-est, à quelques mètres du haut de la 1 re rampe, sachant maintenant qu'une voie importante le longeait, j'en déduisis que le léger rideau de pierres mis en travers de ce chemin -en haut et à gauche du haut de la rampe et rejoignant le parcellaire ouest - a été aménagé après l'abandon de la voie, avec des pierres certainement prises dans une 2e trouée agricole faite à 15 mètres environ, au début du parcellaire sud-est, par un agriculteur pour passer d'un champ à l'autre. Comme pour la voie ouest, barrée elle aussi par un important mur de pierre une trentaine de mètres plus loin, il est permis de penser que le barrage de ces deux voies devenues inutilisées, a permis de réaliser une unité parcellaire correcte. En effet, pour un paysan ancien, la parcellaire (mur + haie), véritable barbelé de l'époque, ne devait pas souffrir de rupture dès lors qu'il s'agissait de pacage pour le bétail. Autre hypothèse, combinée peut être à la première, il s'agissait peut-être de condamner définitivement une ancienne voie pour mieux asseoir les nouvelles?

Quelles nouvelles voies? D'abord, dans la cuvette, l'ancienne route de Foncine ... nouvelle pour l'époque! Elle a été établie à la fin du Moyen Age lors de la création du village des Planches, ainsi que le pont dont elle dépendait. Il s'agit d'un exemple type de « capture » (cf «Les Paysages de l'antiquité» de G. Chouquer et F. Favory, éditions Errance) d'une voie ancienne par une nouvelle, le point de capture se situant dans le grand virage de l'ancienne route de Foncine, sous la D 127. Les voies anciennes disparaissant, ne subsistent que les parcellaires de pierres qu'elles longeaient, ainsi que les rampes situées dans les endroits accidentés qu'elles empruntaient.



J'ai ainsi pu mettre en évidence l'existence de trois importantes voies anciennes : celle provenant du gué et de la 1^{re} rampe, la voie ouest et la voie sud-est longeant les parcelles du même nom. Leur point de rencontre se situe en haut de la 1^{re} rampe. Cet endroit, de quelques mètres carrés de surface, semble donc constituer un carrefour stratégique d'importance majeure: il est le carrefour principal des voies anciennes de la cuvette des Planches. De là, se dirigeant vers l'est, une voie permettait de traverser la Saine à gué puis, en remontant la rive droite, de gagner le plateau de Levier (ou de Nozeroy) en passant au pied du Cuiard ; se dirigeant vers l'ouest, une autre voie permettait de gagner la combe d'Entre-Deux-Monts, avec une bretelle importante à droite vers Chaux-des-Crotenay; enfin, se dirigeant vers le sud-est, une voie permettait de gagner le Grandvaux par Fort-du-Plasne, avec une bretelle vers Foncine-le-Bas par la Cingernaux.

Vu la configuration topographique des lieux, ce sont ces voies et cette véritable «plaque tournante» qu'empruntèrent les Pères du Jura, au VI^e siècle. Les IV^e et VI^e siècles ayant été très troublés par les invasions germaniques, elles devaient en fait exister bien avant, c'est-à-dire dès l'époque gallo-romaines. Davantage que des voies anciennes, il pourrait donc s'agir de véritables voies antiques. Dans le cadre de l'hypothèse d'André Berthier, ce carrefour pouvait être un point crucial de circulation de la zone sud-est, permettant de coulisser les troupes romaines dans plusieurs directions, principalement dans un axe nord-ouest/sud-est Syam-Les Planches aussi bien que dans un axe est-ouest Les Planches-Morillon par Entre-Deux-Monts (et inversement) ?

Marin BERIOT - Bulletin de l'association ArchéoJuraSites N° 2 (2008)



MURS ET DIVERS

« On est frappé de la quantité de murs et de tas de pierres existant sur le territoire de cette commune. On doute que ces murs aient pu servir à délimiter des propriétés ; ils sembleraient vouloir encercler le hameau de Montliboz... Quant aux tas de pierres gros et isolés, ils s'accompagnent toujours d'un bouquet d'arbres.

1°) "Côtes Chaudes"- près du bois "de Denise" un mur écroulé parallèle à la rivière, à 300 mètres de la route. Là, une grosse pierre dans laquelle une encoche en demi lune a été taillée.

- vers la rivière, le sentier qui traverse ce bois nous mène vers d'autres tas de pierres qui ne peuvent être des murs, vu l'à-pic du terrain.

Plus à gauche, un petit vallon comblé et fermé par un mur. Dans quel but nous demandons-nous, étonnés de retrouver çà et là cinq cas semblables.

2°) - Au croisement des routes de Champagnole (D 127) et de Nozeroy, engageons-nous dans "La Vieille Route de Sirod". Après un petit ruisseau et une portion de chemin droit, on traverse un champ en direction des Gorges de la Langouette. Un mur important sépare le bois du pré. Il suit le vallon, de la porcherie à la rivière, en formant une fourche afin de suivre la crête et les Gorges.

3°) - Continuons notre route vers le village. Entre la Gendarmerie et le chalet Janier, à gauche, un champ en pente aboutit à la Porcherie de part et d'autre d'un mur récent, d'autres beaucoup plus anciens et un vallon du même type que celui décrit plus haut.

4°) - Après la traversée du village, parcourons lentement le chemin de la Scierie Collin qui mène aux cascades. Sur la gauche, un mur au pied du talus, long d'environ 20 mètres, il

va du chemin de "Derrière l'école" au champ voisin du parking des Belvédères.

5°) - Direction Foncine - Empruntons la "Vieille Route de Foncine" près de la Maison Lejeune. Après le raidillon, entrons dans le champ de gauche et suivons le bois. Nous constatons la présence insolite d'un mur de 1 m 80 d'épaisseur qui semble vouloir rejoindre, vers la rivière, le mur signalé au paragraphe 3. (Endroit appelé "*Le Girod*"). On y aurait trouvé une courte épée rouillée et des pièces de monnaie. De plus, certains endroits du raidillon sont pavés.

6°) - Revenons encore vers le village - Direction Foncine (D 127). Un chemin situé à 100 mètres de la Maison Gouteux et délimité par 2 murs, finit par se transformer en fossé et se dirige vers le mur du paragraphe 5.

- Revenons à la route à travers les buissons. Nous retrouvons notre double mur en bon état sur 100 mètres qui rejoint un champ clos d'une muraille épaisse.

7°) - De retour à la route, à droite, un raccourci mène à Entre-Deux-Monts. Avant la route de Chaux des Crotenay (D 16), à notre droite, se dresse une butte de terre assez peu naturelle.

8°) - Toujours vers la Chaux, un mur double, à droite, semble prolonger celui qui descend du "*Château de la Folie*". Il traverse le ruisseau de Montliboz, s'engage sous le raccourci (N° 7) et ressort peu avant la jonction avec la D 127.

9°) - Vers la Chaux, à gauche, un mur suit le bois en direction du "*Château de la Folie*" d'une part et vers Montliboz d'autre part. Suivons-le par le "*Sentier de la Queue de Renard*" : un mur pas très apparent sur la droite, plus important et éboulé sur la gauche. Il aboutit à une plateforme pleine de pierres puis longe la D. 16 d'où il est très visible bien qu'il disparaisse sous elle à certains endroits et qu'il la quitte parfois pour sinuer dans le bois avant de nous mener à sept tas de pierres espacés de 10 mètres les uns des autres. Curieuse disposition ! Curieuse aussi et insolite cette butte un peu plus loin en bordure du bois : un entourage de pierres qui paraît être rempli de terre.

10°) - Notre mur nous quitte vers la baraque du cantonnier, pour disparaître sous la route puis réapparaître plus épais en bordure du bois. A ce moment, changement complet de direction : "*Montagne Ronde*" où il atteint 2 m 50 d'épaisseur. Nouveau changement de direction: cette fois vers l'ouest sur environ 100 mètres, puis troisième direction vers la route, sans toutefois l'atteindre, pour suivre enfin un vallon menant "*Aux Etroits*". Cette espèce d'enclos est riche en tas de pierres dont un semblant de tour carrée centrale, et de tronçons de murs achevés.

11°) - Parmi les vestiges de murs à peine visibles sur Montliboz parce qu'à ras de sol, deux surtout attirent l'attention : parallèles et espacés d'une trentaine de mètres.

12°) - De Montliboz à la Chaux, un mur couronne la "*Montagne Ronde*" avant de se diriger vers les "*Côtes Chaudes*". On l'atteint par un chemin forestier, à gauche en descendant sur Montliboz ; il coupe la route de la Chaux 200 mètres plus loin, laissant apparaître des traces de fossés (côté sommet).

13°) - Vers Montliboz, avant la première maison, parmi de nombreux bouquets d'arbres, un petit vallon du type décrit au paragraphe 1. Puis, plus à gauche, une plateforme remblayée et étayée par deux murs, qui, observés du "*Cuars*" semblent se prolonger vers la D. 16.

14°) - En face de la Maison Vernier, quittons la route pour celle de la "*Montagne Ronde*" (fléchée bleue). Nous arrivons près des Gorges de la Langouette. Au tournant du chemin, sur la gauche, et à travers les buissons, nous découvrons deux trous coniques de 3 mètres de diamètre et 1 mètre 50 de profondeur. Nous avons alors bouclé notre circuit. »

Raymond LEJEUNE - "Le Gaulois N°4" (1973)



Le secteur des Planches en Montagne dans l'hypothèse Alésia

Dans le cadre des reconnaissances au sol que nous poursuivons et qui sont loin d'être terminées, nous nous étions fixé pour cette année deux objectifs:

- préciser dans certains secteurs le tracé de la Voie de circulation rapide autour de l'oppidum, avec, à l'arrière-plan, l'idée de créer à terme un sentier de randonnée pédestre qui permettrait la découverte de l'ensemble du site.
- étudier plus en détail le secteur des Planches-en-Montagne qui semble constituer un des points très importants du dispositif romain.

Malheureusement, les conditions climatiques défavorables qui ont régné lors de nos séjours dans le Jura, ne nous ont pas permis d'effectuer toutes les reconnaissances souhaitées.

Nous jugeons toutefois, pour le secteur des Planches-en-Montagne, qu'il est bon de faire le point des connaissances acquises, de telle sorte qu'au cours de l'été prochain, avec le concours des bonnes volontés qui souhaiteraient participer aux recherches, nous puissions entreprendre des reconnaissances détaillées sur l'ensemble de ce secteur.

1. LA CONTREVALLATION

A la hauteur du village des Planches, la contrevallation s'appuie sur la sortie des gorges de la Langouette, immédiatement à l'aval du pont de la route D.127 E qui enjambe un véritable canyon de 40 m. de profondeur sur à peine 5 m. de large.

Sur la rive droite de la Saine, la contrevallation s'appuie sur le ruisseau de Poutin, dont le vallon suit une direction sensiblement Sud Ouest - Nord Est. Au sommet de l'*agger* naturel constitué par le flanc sud du vallon, se trouve un mur important. A noter la présence d'une source en arrière du mur et en contrebas de la route D. 127 E.

Sur la rive gauche de la Saine, la contrevallation s'appuie sur le ruisseau la Senge. Une première défense est constituée par l'*agger* naturel; de direction Nord Est - Sud Ouest au confluent avec la Saine, elle prend une direction Nord Ouest - Sud Est en suivant la petite route qui monte aux belvédères des Gorges, reprend à nouveau une direction Nord Est - Sud Ouest et encore une fois Nord Ouest - Sud Est, suivant sensiblement le vallon du ruisseau.

Regardons au verso la photo du secteur, prise d'un ULM en 1995 par P.Aymard (vue du Nord vers le Sud).

Entre le centre du village des Planches (cote 724) et le confluent de la Saine avec les deux ruisseaux (cote 655), on note trois décrochements topographiques constituant autant d'*agger* naturels orientés Sud Ouest - Nord Est.

Au Sud Ouest du village des Planches, entre la Saine et la Senge, se trouve un petit *oppidum* de forme rectangulaire pratiquement parfaite, protégé naturellement de trois côtés sur quatre et longé, sur le quatrième, par la voie de circulation rapide. Sa superficie est de l'ordre de 3 hectares: nous voyons là l'emplacement idéal d'un camp capable de recevoir une ou deux cohortes.

A la réflexion, on peut imaginer assez facilement qu'on retrouve là, adaptée à la topographie, la description que fait César de ses lignes de défense:

- les ruisseaux Poutin et la Senge font office de fossé de 20 pieds
- les deux intervalles entre les 3 *agger* naturels, bien qu'en pente favorable pour les assiégeants, pouvaient être piégés.
- à l'arrière: zone relativement plate et position dominante où s'installent les

légionnaires romains.

A l'Ouest du ruisseau la Senge, ce qui est certain c'est la présence d'un mur pratiquement continu en haut du talus rive gauche, mur qui se poursuit ensuite, en contrebas, le long de la route D. 16 menant à la Chau des Crotenay. Ce mur s'écarte parfois assez sensiblement de la route, mais on peut le suivre presque jusqu'au col qui sépare le massif des Petits Epinois de la montagne Ronde.

Entre ce mur et le fond du vallon qui mène à Montliboz, la topographie et les résidus de végétation permettent d'envisager une situation assez semblable à la précédente:

- le fond du vallon faisant office de fossé
- à l'arrière, une zone relativement plate susceptible d'être piégée
- dans la partie supérieure, la photo permet d'envisager l'emplacement d'un autre camp.

Un examen détaillé du secteur situé en rive gauche de la Senge et compris entre les deux routes qui mènent des Planches à la Chau, est à mettre au programme des reconnaissances détaillées de la saison prochaine.

2. LES CASTELLA DE CONTREBALLATION

Rappelons pour mémoire ce que nous dit César au sujet de la contrevallation :

Eius munitionis quae ab Romanis instituebatur circuitus X (XI) milia passuum tenebat. Castra opportunis locis erant posita ibique castella XXIII facta.

"Les travaux qu'entreprenaient les Romains se développaient sur une longueur de 10 (11) milles. Les camps avaient été placés aux endroits convenables, et on avait construit, également en bonne place, 23 postes fortifiés" (trad. P.L.Constans).

Dans le bulletin n° 16 du printemps 1996, nous écrivions à ce sujet: "Il n'est pas difficile d'imaginer que ces 23 postes étaient répartis autour de l'oppidum et occupaient plus particulièrement les sommets au plus près de l'oppidum".

Dans le bulletin n° 17 du printemps 1997, nous écrivions, pour le secteur qui nous intéresse aujourd'hui: "Il est permis d'envisager que des *castella* étaient installés aux lieux-dits le Cuiard et Sur-le-Gît, immédiatement à l'Est du village des Planches. Nous n'avons pas encore exploré ces deux collines, mais l'existence de plusieurs murs, à l'Est de Sur-le-Gît, dans le secteur des Nevreaux, confirme facilement cette hypothèse". "Au Sud Ouest du village des Planches, un *castellum* était installé sur le piton où avait été construit au siècle dernier le Château de la Folie".



Les Planches en Montagne

photo P.Aymard



Aujourd'hui, bien qu'il soit nécessaire de poursuivre les explorations, après une première visite sur les lieux nous serons affirmatifs sur les points suivants:

il y a bien des *castella* aux lieux-dits le Cuiard et Sur-le-Gît et sur le piton du Château de la Folie. Le Cuiard constituait probablement un poste d'observation et de transmission. Du Cuiard, on a une vue directe sur quelques points-clés du dispositif romain:

- Rocher de la Baume à l'Ouest Sud de la Côte Poire au Nord

- Château de la Folie et Côte Malvaux au Sud le Morillon au Sud Ouest.

Le site du Cuiard ne permettait pas le stationnement d'une garnison importante; les communications étaient faciles avec le secteur de la Perrena où devait se trouver le camp de base principal de la légion qui avait la responsabilité de ce secteur.

Le plateau sommital de Sur-le-Gît, limité sensiblement par la courbe de niveau 810, constituait un *castellum* beaucoup plus étendu (une dizaine d'hectares) permettant le stationnement d'une garnison beaucoup plus importante. Par l'arrière, les communications étaient faciles avec le secteur du village des Planches.

Le piton du Château de la Folie constituait, comme le Cuiard, un excellent poste d'observation, mais à portée plus réduite. Par l'arrière, il était en communication facile avec la zone du Châtelet, où était probablement installé le camp de base principal d'une autre légion, dont il devait dépendre.

Il est pratiquement certain que chaque légion avait un secteur bien délimité à aménager et à défendre.

Pour la zone des Planches-en-Montagne, nous pensons que le ruisseau la Senge constituait une limite entre deux secteurs couverts par deux légions différentes:

- toute la zone rive droite de la Senge depuis son origine (le lac à la Dame) et ensuite en rive droite de la Saine au Nord des Planches, était sous la responsabilité de la légion qui avait son camp principal à l'Ouest de la Perrena et au Nord de la Ferme des Prés de Crans.
- toute la zone rive gauche de la Senge englobant les Grands Epinois et la Côte Malvaux, et s'étendant au moins jusqu'à la Vie du Four à l'Ouest, devait être sous la responsabilité de la légion basée principalement au Châtelet.

Nous pressentons un *castellum* à 750 m. à l'Ouest du Château de la Folie, à l'aplomb du passage de la ligne de haute-tension, mais cela demande vérification. Il peut en exister d'autres en bordure Nord du massif des Grands Epinois, mais nous n'avons pas encore prospecté ce massif.

Un *castellum* supplémentaire, que nous n'avons pas personnellement pressenti, nous a été signalé par deux de nos adhérents. Il s'agit de la colline (cote 762) qui se trouve au Sud Est du village des Planches .

Une visite - trop rapide - des lieux nous a permis de confirmer pourtant l'intuition de nos adhérents. Il y aura lieu de préciser, au cours de la prochaine campagne, et avec leur participation, les limites du *castellum* au Sud Est.

En conclusion, il apparaît que la cuvette de Montliboz-les-Planches est parfaitement cernée par 5 *castella* qui couvrent les quelques cohortes installées dans la cuvette elle-même, à l'intérieur de la ligne de contrevallation proprement dite.

3. LA CIRCONVALLATION

Comme partout alentour de *l'oppidum*, nous sommes portés à voir deux lignes principales de circonvallation.

La première enveloppe généralement les *castella* de contrevallation, si bien qu'ils peuvent le plus souvent jouer également le rôle de *castellum* de circonvallation si toutefois la topographie des lieux le permet.

En admettant, comme les observations effectuées le permettent, que la ligne de contrevallation serre au plus près l'oppidum, pour respecter la longueur de 14 000 pas donnée par César pour la circonvallation, celle-ci doit se développer en moyenne à 700/800 m. de *l'oppidum*.

La deuxième au contraire est beaucoup plus éloignée de *l'oppidum*. L'allongement de la durée du siège a permis aux légions de développer des défenses avancées afin de s'installer chaque fois que c'était possible, sur des positions dominantes favorables, et de

voir toujours de plus loin l'arrivée attendue de l'armée de secours gauloise. Les observations de terrain permettent d'affirmer que les légions romaines maîtrisaient parfaitement une zone de 4 à 5 km de large tout autour de l'oppidum.

Dans le secteur des Planches, en allant d'Ouest en Est, puis du Sud au Nord, **la première ligne de circonvallation** suit le ruisseau au pied de la Côte Malvaux, au Sud du camp du Châtelet, et du *castellum* du Château de la Folie au delà du ruisseau la Senge vers l'Est, elle enveloppe le *castellum* cote 762, puis le *castellum* de Sur-le-Gît et celui du Cuiard.

De façon générale, tout au long de cette ligne, ruisseaux ou dépressions naturelles faisaient office de fossés et d'agger ne nécessitant que peu de fortifications complémentaires.

Nous signalerons pour le moment les vestiges d'un petit poste fortifié au débouché du canyon de la Senge, immédiatement au Sud de la D. 127. On peut penser que ce poste permettait de surveiller et de protéger le passage de la Voie de circulation rapide autour de l'oppidum à proximité de la source importante actuellement captée.

Signalons également des murs plus importants dans le secteur des Nevreaux à l'arrière du *castellum* de sur-le-Gît.

La deuxième ligne de circonvallation qui se situe généralement entre 600 et 800 m. en avant de la première ligne, est beaucoup mieux marquée par des ouvrages construits:

Sur le flanc Sud de la Côte Malvaux, un mur quasi continu se développe parallèlement à la ligne de crête et sensiblement en dessous.

Rappelons (voir bulletin n° 17, 1997) que ce mur peut être suivi presque sans discontinuité depuis les hauteurs de la vallée de la Lemme jusqu'au canyon de la Senge.

Au Nord du village des Planches, près de la Perrena, un mur important ferme totalement, au Sud, la prairie située au Nord de la Côte Poutin. On pourrait imaginer qu'il s'agisse d'un mur de clôture pour empêcher le bétail d'aller pâturer dans les zones boisées; mais pourquoi le mur serait-il particulièrement renforcé à l'extrémité Sud Ouest de la prairie, en bordure de la voie d'accès au *castellum* du Cuiard ?

Au Sud de la prairie, ce mur s'accroche à flanc de coteau de la Côte Poutin, à l'Ouest de la Perrena, il ceinture la Combe Gresset en prenant une direction Sud Est-Nord- Ouest (voir bulletin n° 17, 1997).

Il était dans nos objectifs, pour l'année 1998-1999 de prospecter tout particulièrement le massif situé immédiatement au Sud de la plaine des Planches, entre le canyon de la Senge à l'Ouest et les gorges Malvaux dans la vallée de la Saine à l'Est. Les mauvaises conditions atmosphériques nous en ont empêché tout l'hiver. Le 13 avril 1999, dans des conditions guère meilleures, nous avons fait tout de même une visite dans le secteur afin de pouvoir en dire un mot.

Nous nous contenterons de dire qu'il y a dans ce secteur des vestiges très intéressants que nous avons l'intention d'étudier plus en détail au cours de l'été prochain.

LA VOIE DE CIRCULATION RAPIDE AUTOUR DE L'OPPIDUM.

Les récentes observations faites permettent de définir le tracé suivant:

- elle arrive depuis la Vie du Four par le pied de la Côte Malvaux;
- elle traverse le ruisseau la Senge au débouché du canyon et passe au droit de la source actuellement captée en dessous de la D. 127;
- à partir de la source, elle prend une direction sensiblement Sud-Nord jusque derrière l'école des Planches.

Entre la source et la prairie, on la devine malgré la végétation sur la rive droite du petit ruisseau créé par la source.

Elle disparaît dans la traversée de la prairie. On retrouve un tronçon qui croise la route goudronnée.

Elle se perd à nouveau dans une prairie avant de retrouver le chemin qui rejoint à nouveau la route goudronnée à hauteur de l'école.

Là, longeant au Sud le cimetière, elle s'infléchit vers l'Est, puis le Sud Est, pour rejoindre un gué.

Une fois le gué passé, par la rive droite de la Saine, elle va rejoindre ce que certains appellent la vieille route de Sirod, qui permet de rejoindre le plateau à hauteur de l'ancienne gare de la Perrena. Nous avons décrit ce tronçon (avec plusieurs photos) pages 15 et 16 du bulletin de 1997.

Conclusion

Nous avons vu au cours de cet exposé que des reconnaissances détaillées sont encore à faire; tout particulièrement au Sud de Montliboz, rive gauche de la Senge (contrevallation) sur les différents *castella* mis en évidence au Sud des Planches-en-Montagne, entre le canyon de la Senge et les gorges de Malvaux dans la vallée de la Saine (circonvallation).

Jacques BERGER - Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 19 (1999) & N°20 (2000)

